



# PRESENTATION DES MISSIONS du Relais assistantes maternelles

6 septembre 2017

# Préambule



Les Ram ont été initiés par la Cnaf en 1989 afin d'améliorer la qualité de l'accueil au domicile des assistants maternels.

Depuis leur création, les Ram sont devenus des services de référence tant pour les parents que pour les professionnels.

Les communes en sont les principaux gestionnaires

Ce service s'inscrit en complément des missions d'agrément, de suivi et de formation des A. M. qui incombent au Département via les services de P.M.I.



## Les trois grandes missions d'un Ram

# LES MISSIONS DU RAM



## Informer

- les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (accès, cout, aides possibles, démarches administratives et juridiques)
- les professionnels de l'accueil individuel (sur les conditions d'accès, d'exercice, d'emploi, de formation, de passerelle entre les différents métiers)

# LES MISSIONS DU RAM



## Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels

- Offrir un cadre d'échange et de rencontres des professionnels de l'accueil individuel (assistant maternels et garde d'enfants à domicile)
- Valoriser la fréquentation par les professionnelles qui est de plus en plus fréquemment un gage de qualité pour les parents.
- Accompagner les A M dans la formation continue
- Le Relais ne peut accueillir les assistantes maternelles d'une Mam qu'à titre individuel

# LES MISSIONS DU RAM



## La fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

- Le relais est au carrefour de l'offre et de l'expression des besoins.
- Il permet de repérer les demandes spécifiques et d'y répondre.
- Sa connaissance permet d'alimenter les diagnostics locaux et de positionner l'animateur du Ram dans la politique petite enfance du territoire.

# Les RAM et la CAF



## La Caf soutient et accompagne les Ram

- La Caf a un rôle dans la définition du profil de l'animateur. Une concertation entre le gestionnaire et la Caf est une condition d'habilitation du projet.
- Le contrat de projet et l'évaluation sont des documents indispensables à toute création ou renouvellement d'un Ram.
- Le conseil d'administration de la Caf évalue le bilan, étudie le contrat de projet et valide ou non les propositions faites.



## Le soutien financier des Ram

- Depuis Janvier 2011, le montant de la prestation de service (versée au gestionnaire) est réévalué : il représente maintenant 43 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du service dans la limite d'un prix plafond fixé annuellement par la Cnaf.
  
- Par le Contrat Enfance Jeunesse, la Caf apporte une aide financière supplémentaire à la collectivité.



## Un accompagnement du projet

- 2 conseillers thématiques petite enfance :
  - pour une cohérence départementale,
  - pour l'application de la réglementation
  - pour l'accompagnement lors de la création ou du renouvellement d'un Ram
- 13 conseillers territoriaux référents sur le territoire :
  - pour le développement de projet
  - pour l'accompagnement et le suivi



# QUELQUES CHIFFRES



## En Gironde : 90 Ram

	2014	2015	2016
Nbre d'A.M.	7 078	6 969	6 911
Enfants <3 ans accueillis chez une AM	16 756	17 117	17 446
Enfants <6 ans inscrits en EAJE dans l'année	22 631	22 074	21 538
AS accueillant 1 ou 2 enfants	3 253	2 973	2 840
... 3 ou 4	3 018	3 153	3 138
... 5 ou +	807	843	933

## A Bègles

	2014	2015	2016
Nbre d'A.M. agréées en activité au 31/12	142	132	131
Enfants <3 ans accueillis chez une AM	315	303	342
Enfants <6 ans inscrits en EAJE dans l'année	351	335	374
AS accueillant 1 ou 2 enfants	73	61	48
... 3 ou 4	61	59	68
... 5 ou +	8	12	15



## A Bègles et sur la métropole

	Métropole	Bègles
Nombre d'enfants moyen gardé	2,8	2,9
Nbre d'h rémunérées / enf gardé	123	118
Salaire mensuel net moyen	1322,52	1337,62
Salaire horaire moyen	3,76	3,68
Nbre d'enf gardé qq soit le lieu de résidence	8721	383
Nbre d'enf gardé qq soit le lieu de garde	8393	374
Nbre d'enf gardé dans leur commune	6070	282



MERCI ...